

NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2025/011

Genève, le 27 janvier 2025

CONCERNE :

Invitation aux webinaires consacrés aux orientations CITES
sur les avis de commerce non préjudiciable (ACNP)

1. Après le webinaire d'introduction consacré aux orientations CITES sur les ACNP qui s'est tenu en français le 21 août 2024, le Secrétariat invite ici les Parties à une deuxième série de webinaires au cours desquels il livrera des informations au sujet des orientations sur les ACNP et les Parties pourront faire part de leurs expériences quant à l'application desdites orientations. Un webinaire sera présenté en espagnol et deux en anglais, en tenant compte des différents fuseaux horaires des Parties à la CITES.
2. Le premier webinaire de cette deuxième série se tiendra en **espagnol**, sur la plateforme Teams de Microsoft, à la date suivante :

25 février 2025

15h-18h (heure d'Europe centrale)

3. Le deuxième webinaire de cette série se tiendra en **anglais**, sur la plateforme Teams de Microsoft, à la date suivante :

27 février 2025

1h-4h (heure d'Europe centrale)

4. Le troisième webinaire de cette série se tiendra en **anglais**, sur la plateforme Teams de Microsoft, à la date suivante :

4 mars 2025

10h-13h (heure d'Europe centrale)

5. Les Parties que ce thème intéresse, et notamment leurs autorités scientifiques CITES, sont encouragées à suivre le webinaire. Aux fins de l'objectif 5 des ODD – égalité des sexes – le Secrétariat encourage les femmes représentantes d'États membres de l'ONU à participer au webinaire.

6. Merci de confirmer votre participation d'ici le **19 février 2025** en communiquant au Secrétariat, dans un courrier électronique intitulé « Webinaire d'introduction consacré aux orientations CITES sur les avis de commerce non préjudiciable (ACNP) » et adressé à anton.fournier@un.org, avec copie à dejana.radisavljevic@cites.org, les informations suivantes :
 - Partie
 - Autorité scientifique ou organe de gestion CITES
 - Prénom et nom
 - Adresse électronique
 - Le webinaire auquel vous souhaitez vous inscrire
7. Le Secrétariat enverra par la suite à toute personne inscrite de plus amples informations accompagnées d'un lien d'accès à la réunion.
8. Tous les webinaires seront enregistrés et postés sur le site web de la CITES avec les orientations sur les ACNP : les Parties qui n'auront pas pu suivre les webinaires pourront ainsi visionner les enregistrements de leur côté pour se familiariser avec les orientations.